

## Jean-Baptiste André Godin à Auguste Oyon, 19 août 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation2 p. (411r, 412v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Oyon, 19 août 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45509>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 août 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Lieu de destination3, rue Christine, Paris

# Description

Résumé Godin évoque une réédition de la brochure d'Oyon sur le Familistère et informe celui-ci qu'un article sur le Familistère a été sollicité pour un almanach de la coopération. Godin explique à Oyon qu'il veut emprunter sa signature pour l'article qu'il va rédiger et qui pourrait servir à mettre à jour les informations de sa brochure rééditée. Il précise que l'article sera illustré et qu'il pourrait y insérer une vue et des plans du pouponnat qui est en voie d'achèvement. Il l'invite au Familistère ainsi que sa femme et lui indique que Marie Moret serait heureuse de revoir le « vulgarisateur du Familistère ».

Notes Auguste Oyon répond à la lettre de Godin le 21 août 1866 (Cnam FG 17 (2) o).

## Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Dessin](#), [Familistère](#), [Livres](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Oyon \[madame\]](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\) \[A. Mary\], « Le Familistère de Guise », dans \*Annuaire de l'Association pour 1867\*, Paris, Librairie des sciences sociales Noirot & Cie, 1867, p. 204-250.](#)
- [Oyon \(Auguste\), \*Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière\*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : nourricerie et pouponnat](#)
- [Rue des Saints-Pères, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 01/02/2024

Genève le 19 aout 1466

Re Monsieur obeyon  
cher Monsieur et ami

il parait qu'il est question de bientôt  
rééditer votre brochure. une mingage a  
venir danser celle vous faire demandé qui  
n'est faite pour un almanach de la coquetterie  
que bon a propos de faire paraître probable-  
ment.

On me demande un article sur la Familiature  
pour être inséré dans cet almanach. croissant  
qu'il est encore prud'ement pour moi de me pas-  
sionner dans l'assassinat de la publicité, par  
le biais d'un signataire de mon article, je ne  
le trouverais assurément nul part ailleurs  
d'un autre à plaisir que vous mais  
pourrait vous convaincre à vous faire ainsi  
le parrain d'un écrit de ma plume ?  
et ta n-dont je doute. et que je vous prie  
de me dire dans la moindre ligne, ce que je  
trouverai au biais quelqu'un que des nobles  
mais il m'apparait que vous seriez à prendre  
dans cet article des documents pour mettre  
votre brochure, à la hauteur des documents  
de Familiature, je préférerais vous in-  
liser le premier plutôt que tout autre  
si elle entrerait dans nos mes.

une illustration de Familiature sera  
faite de manière à tenir sur une page

de cette brochure et sur une page de  
l'almanach, une fois enfermée dans une  
petite boîte d'orthéopé des illustrations.  
C'était si cela paraissait sans convaincre  
que la vérité et les plans du groupement  
modèle que je viens de construire et qui  
est en train d'aboutir.

Si vous trouvez ma proposition acceptable  
je vous enverrai mon manuscrit qui bien  
entendu pourroit subir de votre part les corrections  
que vous jugeriez a propos de faire. Lorsque  
nous nous le plairons de vous dire avec  
assurance a Guise que notre famille souhaite  
min Dieu un mot. M<sup>e</sup> Marie recevrait avec  
bien des plaisir le subordonnateur de  
l'Amnistie si vous aviez quelque demande  
a ce sujet le cas de venir a Guise pour  
pouvoir volontiers a vous rendre la chose  
facile.

Mes compliments a Madame Oyon  
et bien a vous

Godin ff